

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Pays-de-la-Loire**  
**Séance plénière**

AVIS

Date : <b>21 novembre 2019</b>	Objet : Étude d'opportunité de classement en Réserve Naturelle Régionale Champagne de Méron (Montreuil-Bellay-49)	Vote : <b>Favorable</b>
--------------------------------	---	-------------------------

L'étude d'opportunité de classement en Réserve Naturelle Régionale Champagne de Méron (Montreuil-Bellay- 49) a été réalisée par le PNR Loire-Anjou-Touraine et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL).

Elle porte sur un projet de classement en RNR d'un périmètre de près de 210 ha composé de parcelles situées sur le pourtour de la zone industrielle de Méron.

Ce projet est situé au cœur de l'entité biogéographique de la Champagne de Méron, zone qui a fait l'objet d'un classement en Zone de Protection Spéciale sous la domination ZPS « Champagne de Méron » en 2006.

Ce secteur de plaine, localisé à l'extrémité sud-est du département du Maine-et-Loire (en limite avec les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres) est renommé régionalement du fait de ses enjeux en terme de conservation d'habitats "steppiques" et des forts enjeux faunistiques et floristiques, plus particulièrement en ce qui concerne les oiseaux (Outarde canepetière et autres oiseaux de plaine), la faune invertébrée et la flore vasculaire (concentration d'espèces rares et menacées liées aux pelouses sèches sur roches calcaires et communautés commensales des champs cultivées, "messicoles").

Le document de 245 pages est organisé en 4 grands chapitres :

1. « Informations générales » (historique du site, cadre physique, contexte socio-économique...),
2. « Diagnostic du patrimoine naturel »,
3. « Périmètre de la RNR/ enjeux identifiés »
4. « Pistes de réflexion concernant les enjeux de la future RNR ».

Sa **lecture est peu aisée** car les informations principales apparaissent assez loin dans le document. L'hétérogénéité des supports cartographiques participent à la dilution et à l'impression de juxtaposition d'informations. Certaines paraissent ainsi, peu ou pas utiles au sujet développé, si elles ne sont pas mises en lien avec le projet (par exemple généralités fournies sur le survol des drones sans analyse de la pratique localement). De nombreux documents seraient plutôt à annexer au rapport (listes d'espèces de la ZNIEFF par exemple, liste des contributeurs aux données...). De nombreuses illustrations ne proviennent pas du site mais de documents divers (*source : Xvasquez, Wikipédia, Créative Commons, 2008, spécimen de Terrassa, Barcelone, Espagne*, (*source : Wikipedia, Bernd Haynold, à Hohenlohe (Allemagne), 2005, LCC ....*) Enfin de nombreux acronymes ne sont pas développés.

.../...

**Plusieurs contradictions** ont été relevées qui seront à corriger/éclaircir dans les prochaines étapes du projet (notamment décalage entre des cartes et commentaires , ex. de la fig.125 = carte de répartition de l'Euphorbe de Séguier présentant des stations sur les parcelles de la RNR alors qu'il est dit qu'elles se trouvent majoritairement hors RNR, la carte n'est visiblement pas à jour dans la mesure où toutes les stations connues ne sont pas représentées, nombre de Lichens recensés = 40 en p.125, vs 14 en p.159...). Il en va de même pour le parcellaire de la RNR qui prend des formes diverses tout au long du document.

Pour la partie consacrée aux « informations générales », l'historique du site est exposé de manière assez détaillée, évoquant largement les usages militaro-industriels depuis la seconde guerre mondiale. On peut toutefois regretter l'absence d'éléments sur les pratiques agro-pastorales développées au sein même de la Champagne (en dehors des anciens camps militaires) qui pourraient alimenter la réflexion sur la gestion de ces espaces.

Le contexte géologique, pédologique et climatique sont relativement bien exposés, il **manque cependant une présentation des particularités biogéographiques de la Champagne de Méron** (position en "Seuil du Poitou", contact des bassins sédimentaires des bassins parisien et aquitain) influençant la présence des nombreuses originalités faunistiques et floristiques relevées dans ce secteur (présence d'espèces méridionales notamment).

Dans la seconde partie consacrée au diagnostic du patrimoine naturel, une carte des "habitats" récemment réalisée par le PNR sur un périmètre plus large que celui présenté pour la RNR présente 15 formations végétales (caractérisées à la précision de l'alliance phytosociologique). Il manque dans l'analyse cartographique, la correspondance de ces végétations avec les typologies d'habitats proprement dites et en particulier celle correspondant aux habitats de la directive "Habitats" pour mieux visualiser les enjeux de conservation concernés. Sur la mise en évidence des enjeux on peut relever une incohérence au niveau de la synthèse qui met en avant les pelouses vivaces comme prioritaires et omet la prise en compte des végétations annuelles des cultures (communautés végétales) pourtant évaluées comme encore plus rares à l'échelle de la région au niveau du tableau de la figure 111. Du point de vue méthodologique il n'est pas explicité si ce travail repose sur des relevés phytosociologiques, certains pouvant utilement compléter la connaissance régionale des végétations des cultures en particulier, jusqu'alors très peu échantillonnées comme celles relevant de l'alliance du *Caucalidion lappulae* et qui seraient donc à valoriser notamment dans le cadre du PNA messicoles.

Le paragraphe consacré aux plantes messicoles s'appuie sur une étude menée en 2016 par le CBN de Brest au sein de la ZPS avec comme objectif une évaluation de l'intérêt des MAE "Outarde" vis-à-vis de l'expression de la flore messicole au sein de parcelles sous contrat. Certaines affirmations sont à revoir car difficilement généralisables dans la mesure où les parcelles échantillonnées ne concernaient que des parcelles sous "MAE". Les analyses spécifiques aux parcelles « MAE » montrent en effet que des messicoles sont présentes dans les formations commensales des cultures et également dans les pelouses xériques des *Festuco-Brometea*, les contrats spécifiquement définis en faveur de l'Outarde favorisant plutôt une dynamique des végétations vers des couverts plus pérennes, ces formations n'étant cependant pas celles permettant la pleine expression des messicoles. Les chiffres présentés pour ce groupe d'espèces sont par ailleurs erronés et à reprendre en s'appuyant notamment sur le catalogue constitué dans le document de 2016.

S'agissant de la synthèse faite sur les données spécifiques de flore et faune, il semble que certaines sources de données existantes font défaut : les données de flore non vasculaire de la base « Colibri » du CBN de Brest, les données entomologiques sont lacunaires (ex : découverte d'une araignée méditerranéenne sténotope *Aculepeira armida* et celle d'un longicorne *Phytoecia virgula*, des précisions à apporter sur les espèces d'Ascalaphe citées...).

.../...

Il est assez compliqué de savoir quelles sont les espèces réellement concernées par le périmètre du projet. Et également de faire la part des choses quant à la présence actuelle ou ancienne de ces espèces, dans la mesure où les notes de bas de page (fournies seulement pour la flore vasculaire) restent incomplètes. Il serait intéressant de préciser l'analyse sur ce point qui a de l'importance vis-à-vis du potentiel de restauration des habitats notamment en faveur de certaines espèces (certaines messicoles citées n'ont pas été revues depuis plus de 20 ans faute de pratiques agricoles en faveur de leur expression).

L'avifaune constitue un enjeu important du site de la Champagne-Méron. Alors que le secteur est décrit comme «ayant fait l'objet d'observations ornithologiques et de suivis spécifiques depuis plusieurs décennies», la partie Oiseaux (page 181) se résume à un inventaire de toutes les espèces observées. Cette liste sans, a minima, des éléments de caractérisation sur le statut de ces espèces sur les parcelles intégrées à la RNR, avec les enjeux associés apporte peu d'informations sur l'intérêt du périmètre proposé.

Les autres groupes taxonomiques sont traités de la même manière.

La présentation des enjeux faite dans un tableau de synthèse au chapitre 3 "proposition d'un périmètre..." manque de clarté. Le niveau de priorité de l'enjeu est confondu avec l'évaluation du niveau d'importance de l'enjeu identifié (fort/modéré/faible). On peut s'étonner de voir désigné la conservation/gestion du patrimoine géologique avec un niveau "faible" dans la mesure où le diagnostic met en avant un patrimoine fossilifère plutôt riche et un enjeu paléontologique non négligeable.

S'agissant du périmètre du projet, on comprend que les parcelles proposées portent sur un total avoisinant 210 ha (60 ha dans la ZI majoritairement publics+150 ha hors ZI majoritairement privés –seuls 5 ha publics), ceci allant bien au-delà de l'objectif de 120 ha affiché dans les arrêtés de DEP liés à l'aménagement de la ZI. Si le choix des parcelles dans la ZI repose sur un argumentaire clair (espaces désignés comme conservatoires ne faisant pas l'objet de projets d'urbanisation propriétés de la CASVL), celui des parcelles hors ZI n'est pas argumenté (hormis peut-être l'aspect foncier pour les propriétés acquises par la collectivité). On peut alors regretter que le périmètre proposé hors ZI ne présente pas plus de cohérence (parcellaire en partie disjoint) et ne s'appuie pas plus fidèlement sur le "périmètre de réflexion pour réaliser les acquisitions foncières au titre des ENS" (fig. 179) ou avec un objectif visant à mieux coller aux enjeux du patrimoine naturel en visant de s'approcher du périmètre de la ZPS). Le périmètre proposé exclut en effet des secteurs d'intérêt pour les oiseaux de plaine et la flore messicole en particulier. On peut citer notamment la partie jouxtant l'est de la ZI et également le nord-ouest aux environs du lieu-dit "la Folie". Pourquoi exclure d'emblée ces secteurs ?

Par ailleurs, là encore, il apparaît des incohérences au niveau des différentes cartes présentées pour ce périmètre d'opportunité : il manque en effet quelques parcelles au niveau de la carte de la fig. 167 par rapport à celle du début du rapport en figure 2 (une parcelle au sud-est de l'autre côté de la RD + bloc de parcelles au nord à hauteur des "Nièdes").

**Enfin les pistes de réflexion avancées concernant la gestion future présentent uniquement des actions de restauration et d'entretien des habitats de pelouses/prairies sèches à l'intérieur de la ZI :**

plan de gestion agro-pastoral déjà bien abouti qui pourrait être mise en œuvre sur 40 ha dès 2020, reposant sur des baux ruraux passés avec un (des) agriculteur(s), créations de pierriers de pierres sèches favorables à l'herpétofaune, renaturation de terrains urbanisés par déconstruction de bâtiments (avec précautions prises vis-à-vis des chiroptères et rapaces nocturnes qui pourraient les occuper sans que celles-ci soient explicitées), évacuation de remblais de gravats anciens. Quelques pistes visant des parcelles hors ZI sont toutefois données au niveau du paragraphe consacré aux messicoles dans le diagnostic du patrimoine naturel. Elles restent à préciser en particulier pour répondre aux mesures compensatoires inscrites dans l'arrêté de DEP : "création de champs à messicoles".

.../...

En conclusion,

Le patrimoine naturel que concentre la Champagne de Méron justifie pleinement un classement en RNR.

**L'étude d'opportunité présentée n'est pas aboutie notamment d'un point de vue de son périmètre.**

Les arguments nécessaires à la spatialisation de ces enjeux ne sont pas développés. Un travail important reste à mener pour concrétiser le projet hors ZI, notamment d'un point de vue de la négociation foncière (82 propriétaires identifiés) et des objectifs et actions de conservation à définir qui sont à considérer en articulation avec les autres dispositifs déployés (Natura 2000, PNA "Outarde", PNA "messicoles"...) et les acteurs qui participent d'ores et déjà à leur mise en œuvre (volet agricole).

Considérant tout de même qu'une grande partie des enjeux de faune et de flore remarquable connus sur la champagne sont intégrés (en particulier la bande parcellaire au nord de la ZI), **les rapporteurs proposent un avis favorable quant à un projet de RNR sur la Champagne de Méron, assorti des conditions suivantes :**

- **élargir le périmètre d'opportunité** en dehors de la ZI en se fixant l'objectif d'un périmètre plus ambitieux permettant à terme une meilleure connectivité entre les parcelles et en réintégrant des espaces manquants au sud-est et nord-ouest en particulier (et corriger les incohérences au niveau des cartes présentées),
- compléter les futurs documents qui seront produits avec :

une **présentation des particularités biogéographiques** du secteur, lui conférant sa renommée naturaliste à l'échelle de la région des Pays de la Loire,

une **synthèse des données de faune et de flore** disponibles qui n'ont pas été prises en compte (entomofaune, flore non vasculaire,.... ), en citant plus clairement les sources et les dates d'observations.

des **cartes de spatialisation** des enjeux de patrimoine naturel au sein du périmètre de la RNR autant que cela est possible facilitant une meilleure analyse et hiérarchisation de ces enjeux, et en reconsidérant les niveaux d'enjeux et les priorités compte-tenu des niveaux de menaces s'exerçant sur les habitats, notamment en ce qui concerne les communautés végétales.

Le président du CSRPN des Pays de la Loire,



Willy CHENEAU